



Noble-Contrée, le 25 avril 2025

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

L'administration communale de Noble-Contrée soumet à l'enquête publique, les demandes d'autorisation de construire présentées par :

Secteur Veyras :

Dossier No : 2025-11247 (*No de consultation eConstruction : 7c94d4c2*)
Requérant : Ophélie et Benoît Basili
Auteur des plans : Pierre Millius
Objet : construction d'une annexe
Situation : parcelle n° 367, plan n° 5, au lieu-dit « La Combetta » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'607'461 / 1'128'089

Dossier No : 2025-10648 (*No de consultation eConstruction : b52e5123*)
Requérant : Simon Pouget
Auteur des plans : VVP architecture SA
Objet : construction d'un abri extérieur
Situation : parcelle n° 895, plan n° 8, au lieu-dit « Sous la Chapelle » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'607'587 / 1'127'894



Secteur Venthône :

Dossier No : 2025-11087 (*No de consultation eConstruction : f7e21c70*)
Requérant : Fanny Theytaz
Auteur des plans : JBC Architectes
Objet : modification de façade et création d'un accès privé et d'une place de parc
Situation : parcelle n° 21, plan n° 1, au lieu-dit « Pradecourty » (actuellement sise en zone réservée)
Coordonnées : 2'606'799 / 1'128'130

Consultation : Le dossier est consultable sur la plateforme eConstruction, auprès de l'administration communale, pendant les heures d'ouverture des bureaux. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées soit par courrier (le timbre postal faisant foi) à l'administration communale de Noble-Contrée, Av. St-François 6, 3968 Veyras, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 47 LC concernant le délai et la forme